

# CHRONIQUE

## de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité

### FAIT DIVERS

## CA SONNE DANS LE CERCUEIL

P.4

Lumière :

## La marque de la bête

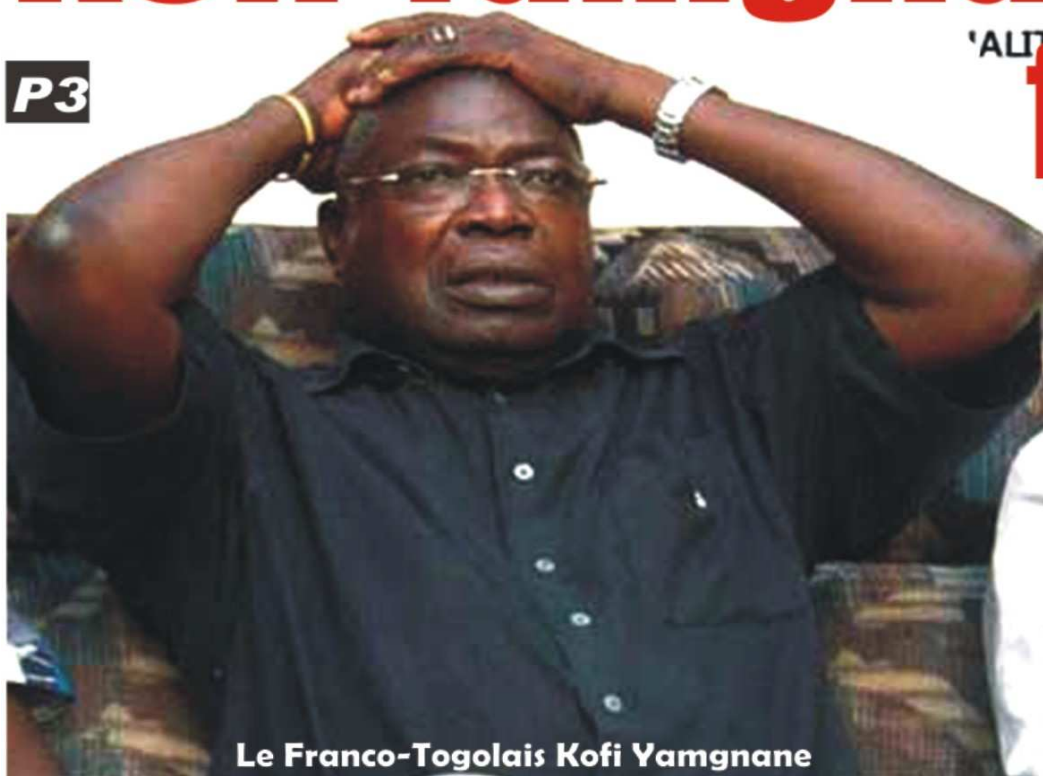
P.4

(15<sup>è</sup> partie)

Un candidat à la présidentielle de 2015 dans de mauvais draps :

# Kofi Yamgnane est-il un

P.3



Le Franco-Togolais Kofi Yamgnane

'ALT'

# faussaire?

## La justice française est à ses trousses

**L**e Franco-togolais Kofi Yamgnane semble être dans de mauvais draps avec sa seconde patrie qu'est la France. L'homme serait impliqué dans une affaire de cartes de séjour frauduleuses. C'est le site atlantico qui a rendu publique l'information le 11 octobre dernier. L'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'Intégration dans les gouvernements des Premiers ministres français Edith Cresson et Pierre Béregovoy, aurait, pendant qu'il était en fonction (1991 à 1993), tenté d'obtenir des cartes de séjour pour quelques personnes désireuses de rester en France. Pour le prix de ce travail, il aurait demandé 3.000 euros...

Baisse drastique du prix de baril du pétrole :

## Le Gouvernement va-t-il réduire le prix du carburant à la pompe à la prochaine commande ?

P.4



Ahoomey-Zunu Séléagodji, chef du Gouvernement

Extension du réseau électrique en cours :

## Le DG Djétéli Gnané s'assure de l'effectivité de l'électrification des ENI

### Le Président Faure a tenu sa promesse à Djarkpanga

P.5



La délégation de la CEET, au milieu le DG Djétéli



La ministre Victoire Dogbé du Développement à la Base

## Cap sur l'inclusion financière au Togo

P.7

Des fournitures scolaires aux élèves en difficultés



Vue partielle du lot de fournitures scolaires par le Chef de l'Etat

## Les élèves de TOHOUN et leurs parents émerveillés par le don du Chef de l'Etat

P.7



# Séminaire du REFRAM à Lomé : Les régulateurs des médias de l'espace francophone planchent sur la protection des mineurs

Les présidents des institutions de régulation des médias de onze pays membres du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), se sont réunis à Lomé les mardi et mercredi derniers, afin de réfléchir sur les rôles, défis et approches prospectives des régulateurs des médias, face aux dangers que représentent certains programmes audiovisuels pour la protection des mineurs.



La table d'honneur à l'ouverture des travaux du séminaire. Au milieu, on reconnaît le PM Ahoomey-Zunu Séléagodji

Cette importante rencontre internationale, organisée par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication du Togo (HAAC-Togo) en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), a été ouverte par le Premier ministre, Arthème Séléagodji Ahoomey-Zunu.

Les échanges de Lomé devront déboucher à terme sur des recommandations.

La protection des mineurs dans les médias constitue depuis deux ans une préoccupation des instances en charge de la gestion de l'espace médiatique membres du REFRAM. Cet attachement à la cause du jeune public explique à suffisance le thème retenu pour ces assises : " la protection des mineurs par les régulateurs des médias : rôles, défis et approches prospectives ".

Plusieurs personnalités étaient présentes à cette cérémonie d'ouverture notamment, les présidents des Institutions de la République Togolaise ; les membres du gouvernement, du Corps diplomatique accrédités au Togo ; les Présidents du REFRAM, du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication (RIARC), des organes de régulation des médias du Bénin, de la Belgique, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Togo ; des représentants des organisations professionnelles de presse du Togo et des organismes internationaux œuvrant pour la protection des mineurs.

Dans son mot de bienvenue, le président de la HAAC-Togo, M. Biossey Kokou TOZOUN, a expliqué le choix du thème de la

rencontre par la montée en puissance des nouveaux médias. Il a pour cela incité ses pairs à une réflexion féconde pour que " Les Recommandations de Lomé " impactent de façon déterminante la protection des mineurs dans les médias.

La Représentante de l'OIF, Mme Julie GODIGNON, a quant à elle, encouragé "l'initiative collective" des instances de régulation des médias de veiller à la protection des mineurs. Elle a souhaité que la réflexion croisée des régulateurs, juristes et spécialistes des droits des enfants contribue au renforcement des capacités des Institutions de régulation à contrôler et surtout à faire respecter les décisions qu'elles seront amenées à prendre.

" Aux médias traditionnels

dont la surveillance est encadrée par des dispositions normatives consensuelles, s'ajoutent de nouveaux supports induits par la révolution numérique échappant à toute réglementation. Face à ce contenu médiatique nocif pouvant irrémédiablement hypothéquer le développement serein de nos enfants, il n'y a d'autres voies pour nous régulateurs de médias que d'intégrer cette problématique dans notre question quotidienne, pour lui trouver des formes d'expression en adéquation avec les enjeux de la protection de l'enfance ", a indiqué le président en exercice du REFRAM, M. Moustapha Ali AL- FEI.

Pour lui, " le présent atelier constitue une opportunité nouvelle d'interroger l'ensemble des acteurs et partenaires du secteur de la communication sur leur perception de la question ".

En ouvrant les travaux de ce séminaire, le Premier ministre, Arthème Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU a salué le choix du thème de la rencontre de Lomé. Selon lui, cette problématique est en adéquation avec les préoccupations du gouvernement togolais d'œuvrer à la protection et à la promotion de l'enfance. Préoccupations traduites, entre autres, par la création du Tribunal pour enfants dans le prolongement de la ratification de la Convention internationale

des droits de l'enfant adoptée en 1989 dans le but de " sauvegarder et de défendre les droits " de cette frange de la population.

Le Premier ministre a souligné en outre que l'avenir de l'Afrique se joue en partie à cette rencontre de la protection de l'enfant. " Les recommandations et les résolutions qui découleront de cette rencontre constitueront une sorte de bréviaire aux professionnels des médias mais aussi aux organisations de défense des droits des enfants et des droits de l'homme pour le triomphe des valeurs propres à l'Afrique ", a-t-il ajouté.

Le Chef du gouvernement togolais a pour finir, invité les participants à " mutualiser les énergies et expériences " aux fins d'élaborer des recommandations qui contribueront à protéger efficacement les mineurs de " toute nuisance préjudiciable à leur épanouissement intégral ".

Il faut rappeler que les présidents des instances de régulation des médias du Bénin, de la Belgique, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la France, du Mali, de la Mauritanie, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal et du Togo ont pris part à ce séminaire.

Le REFRAM a vu le jour le 1er juillet 2007 à Ouagadougou au Burkina Faso.

Pierre AGBANDA

## Reprise de la Coopération entre l'UE et le Togo

# Des projets financés à hauteur de 72 milliards de FCFA dans le domaine des infrastructures

La Délégation de l'Union Européenne a échangé avec la presse mardi 21 dernier dans ses locaux à Lomé. Cette rencontre a tourné autour des fruits dont le Togo a bénéficié de la reprise de la coopération avec l'Union européenne en 2008, notamment dans le domaine des infrastructures qui représentent un axe " fort " de l'intervention de l'UE.

mélioration des infrastructures. Les secteurs concernés par ce financement sont : l'eau et l'assainissement, l'aménagement urbain, le transport routier, l'environnement ou encore l'agriculture.

Selon M. Lénaiç GEORGE-LIN, chef de section Infrastructures à la Délégation de l'UE, cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne de la volonté mani-

en 2015.

On peut noter également les quatre projets de la Facilité Eau mis en œuvre par les Croix Rouges togolaise, danoise et allemande, Plan International UK et l'UNICEF en partenariat avec EAA et dont le montant est estimé à 3,1 milliards de FCFA.

" Depuis la reprise de la coopération, nous avons investi dans un certain nombre de projets, notamment dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'aménagement urbain, le transport routier, l'environnement ou encore l'agriculture. Tous visent à améliorer le cadre de vie des Togolais tout en contribuant à la croissance économique du pays ", a-t-il expliqué.

Selon lui, les projets les plus emblématiques pour l'UE sont le Projet d'Aménagement Urbain du Togo (PAUT) (14 milliards de FCFA) dont la phase 1 se termine en décembre prochain, le Programme d'Eau et Assainissement pour l'Atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (PEA-OMD), financé à hauteur de 11 milliards de francs CFA.

Le PAUT 2, évalué à 28 milliards de CFA et en cours d'exécution. Il prend en compte l'aménagement de la 4ème lagune et d'un réseau de drainage fluvial dans plusieurs quartiers de Lomé. Il constitue, selon Lénaiç Georgelin, l'une des priorités sur lesquelles l'UE va se concentrer

gestion durable des ressources naturelles, le Projet de réduction des maladies hydriques dans la région des Plateaux, le Projet de réduction des risques environnementaux et sanitaires liés à l'activité des vendeurs d'eau.

Pierre A.



Lénaiç Georellin (g), chef de la section infrastructures à la Délégation de l'Union Européenne au Togo

Le ressort de cette rencontre que depuis la reprise de la coopération avec le Togo en 2008, l'Union Européenne a investi dans ce pays environ 72 milliards de francs CFA dans les projets d'a-

festée par le chef de la Délégation de l'Union Européenne au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez, de rencontrer régulièrement la presse pour échanger avec elle sur les activités de l'institution et ceci

**CHRONIQUE**  
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest  
Récépissé n°0338/05/03/08  
15 BP : 82 Lomé - Togo  
Tél: 23 20 92 75 / 90 01 21 69

**Directeur de la Publication**

**ALIZIOU ESSODINA**  
90 01 21 69

**REDACTION**

**AGBANDA Pierre**  
**Carole AGHEY**  
**A. KAPO**  
**B. Talom.**  
**Jean-Pierre B.**

**Imprimerie St Louis**  
Tirage : 2000 ex.



**Un candidat à la présidentielle de 2015 dans de mauvais draps :****Kofi Yamgnane est-il un faussaire ?****La justice française est à ses trousses**

*Le Franco-togolais Kofi Yamgnane semble être dans de mauvais draps avec sa seconde patrie qu'est la France. L'homme serait impliqué dans une affaire de cartes de séjour frauduleuses. C'est le site atlantico qui a rendu publique l'information le 11 octobre dernier. L'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'Intégration dans les gouvernements des Premiers ministres français Edith Cresson et Pierre Bérégovoy, aurait, pendant qu'il était en fonction (1991 à 1993), tenté d'obtenir des cartes de séjour pour quelques personnes désireuses de rester en France. Pour le prix de ce travail, il aurait demandé 3.000 euros... La justice française attend de pied ferme notre candidat à la présidentielle de 2015 pour savoir s'il a monnayé la carte de séjour française en vue de s'enrichir.*

En tout cas, pour l'heure, l'homme recherché par la justice française passe de bons moments dans sa première patrie, le Togo, avec ses frères de Benjeli pour peaufiner sa candidature qu'il a d'ailleurs déjà annoncée. Mais cette affaire révélée par le site d'information atlantico n'est pas de nature à

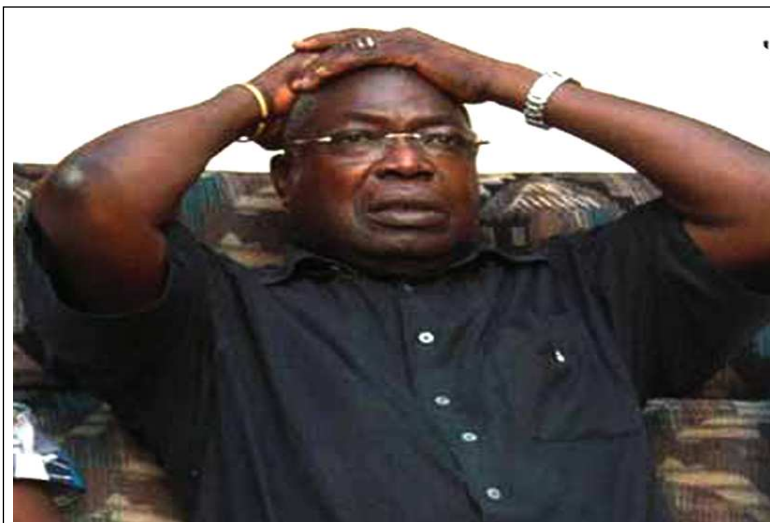
faciliter les choses au candidat du Sursaut-Togo qui devrait d'abord répondre à l'invitation de la justice française désireuse de savoir si son implication est avérée dans ce trafic de cartes de séjour. S'il n'est pas lavé de tout soupçon dans cette affaire, les électeurs de sa première patrie, le Togo, auront du mal à porter leur choix sur un homme accusé d'être un faussaire.

" Comment le pays peut-il être dirigé par un trafiquant de cartes de séjour ?", se plaignait un militant de l'ANC avant d'ajouter : " S'il a vraiment agi ainsi à l'égard de sa seconde patrie, la France qui lui a tout donné en faisant de lui un maire, un député puis un secrétaire d'Etat, quel crédit les Togolais peuvent-ils lui accorder ? "

Le Franco-togolais Kofi Yamgnane devrait prendre sur lui de retourner en France pour faire face à cette affaire qui porte gravement atteinte à son honneur et à sa candidature car, il serait inadmissible qu'un candidat à la magistrature suprême soit traqué par la justice française.

Si l'ancien maire de la ville de Saint-Coulitz n'a rien à se reprocher, il lui suffit de rentrer en France pour apporter la preuve de son innocence et se disculper ainsi aux yeux des Togolais.

L'on se souvient du rejet de



Le Franco-togolais, Kofi Yamgnane

son dossier de candidature par la Cour Constitutionnelle du Togo lors de l'élection présidentielle de 2010.

En effet, la Cour Constitutionnelle avait constaté qu'il possédait deux dates de naissances différentes. A l'époque, Kofi Yamgnane et ses partisans avaient tempêté en estimant que c'était un acharnement contre lui. Mais aujourd'hui, avec cette révélation du journal en ligne atlantico sur cette affaire de cartes de séjour françaises qu'il aurait délivrées à des immigrants en situation irrégulière au moment où il était secrétaire d'Etat à l'Intégration, c'est une preuve supplémentaire de la moralité douteuse de l'homme.

Roger Le Loire et Charlotte Bilger qui veulent savoir si le candidat à la présidentielle de 2015 au Togo est véritablement impliqué dans cette affaire.

Kofi Yamgnane doit répondre devant les juges français pour qu'il soit lavé de tout soupçon avant la présidentielle togolaise. C'est un impératif pour lui, car il serait dangereux pour les électeurs de porter à la tête du pays un trafiquant de documents au risque qu'une fois élu, il brade nos documents officiels comme le certificat de nationalité au profit d'étrangers qui pourraient ainsi s'établir frauduleusement le passeport togolais. Kofi Yamgnane doit rassurer les Togolais qu'il n'est pas un faussaire en répondant à la convocation des juges en charge du dossier.

A moins de cinq mois de la présidentielle de 2015, le candidat de Sursaut-Togo, Kofi Yamgnane, doit laver son honneur en se rendant aux juges Français en charge du dossier.

Alizou Dominique

**Préparatifs pour les élections locales à venir au Togo :****Le Comité Technique a six mois pour décider du schéma à suivre**

*Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Gilbert Bawara, a animé, mardi dernier à son cabinet, une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté aux médias le Comité Technique mis en place par le Gouvernement. Ce Comité de huit membres, dirigé par Akuetey Messah, a six mois pour rendre compte du schéma adéquat de décentralisation adapté au contexte togolais et des conditions à remplir pour une organisation idoine des élections locales aux Togo.*



Gilbert Bawara, ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales

Tout le monde est unanime sur la nécessité d'organiser des élections locales au Togo. Sachant que les dernières élections de ce genre remontent à 1987, le gouvernement togolais prenant la mesure de la chose et conscient des bienfaits d'une décentralisation réussie, a organisé, il y a quelques mois, des échanges avec les partis politiques et les organisations de la société civile pour évoquer la question de la décentralisation et des élections locales. Puisque le sujet est d'une extrême délica-

tesse, puisse qu'il est question de confier la gouvernance locale aux populations à la base avec le corollaire des obligations, il a paru alors nécessaire d'avoir un regard des experts sur la base des aspirations des populations elles-mêmes.

Ainsi, est née l'idée de la mise en place d'un Comité Technique, composé sur la base des compétences personnelles (des professeurs des universités du Togo, pour la majorité) et dirigé par Messah Akuetey, un professeur de droit à la retraite.

Soulignant que " le schéma de décentralisation qui est prévu par la Constitution et par la loi 2007-0011 de mars 2007 pour-

rait ne pas être adapté au contexte togolais ", le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Gilbert Bawara, a souligné qu'il " faut examiner ce schéma de décentralisation et dégager des options et des orientations stratégiques concertées auxquelles adhèrent leurs parties prenantes, examiner l'adéquation entre le cadre juridique et réglementaire existant et les options définies et arrêtées "

Ce travail de fourmis est confié au Comité Technique qui aura également la charge de " mener des réflexions approfondies

Suite à la page 6

**Trafic de titres de séjours :****un ancien ministre de Pierre Bérégovoy mis en cause**

*De quoi s'agit-il ? Au départ, il y a Christophe Rocancourt qui a monté un petit commerce, celui de l'obtention de cartes de séjour contre rémunération. Mais il faut quelqu'un d'introduit dans les milieux administratifs et policiers. C'est ainsi que Rocancourt, déjà condamné à 16 mois de prison en février 2012, pour avoir soutiré 700 000 euros à la cinéaste Catherine Breillat, s'adresse à une de ses relations qui n'est autre que Christian Prouteau, ancien chef de la fameuse cellule de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. Et notre vaillant officier - promu préfet par Mitterrand - sollicite le cabinet du Préfet de police pour obtenir des cartes de séjour pour deux Marocaines. Pour prix de ce service, le tarif serait, dit-on, de 500 euros.*

Seulement voilà : le cabinet du préfet de Police flaire l'entourloupe quand il apprend que les deux gentilles Marocaines ont leurs époux à l'ombre. Autrement dit, en prison...

De fil en aiguille, les enquêteurs de la Brigade de recherches et d'investigations financières (BRIF) font une drôle de découverte : ils apprennent qu'un ancien secrétaire d'Etat chargé de l'intégration (1991-1993) d'abord d'Edith Cresson,

puis de Pierre Bérégovoy, Kofi Yamgnane, âgé aujourd'hui de 69 ans, aurait tenté d'obtenir un sésame pour quelques personnes désireuses de rester en France. Pour prix de ce travail, il aurait demandé 3 000 euros... sans que l'on sache vraiment s'il les aurait réellement perçus.

Ancien maire (PS) de Saint-Coulitz (Finistère) de 1989 à 2001, cet ancien élève de l'Ecole des Mines de Nancy sera également député du Finistère de 1997 à 2002, date à laquelle il sera battu.

Personnage sympathique, symbole de "l'intégration réussie", Kofi Yamgnane, élevé en août dernier, au rang de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur par Marylise Lebranchu, élue du Finistère, passe le plus clair de son temps au Togo où il a tenté, en 2005, avant finalement d'y renoncer, d'être candidat à la présidence de la République.

En 2010, il réitère sa candidature à la magistrature suprême... Mais elle est rejetée par la Cour constitutionnelle en raison "d'un doute sur son identité". Pour 2015, il envisagerait de l'être une troisième fois.

Aujourd'hui, les enquêteurs parisiens, soucieux d'en savoir un peu plus sur son rôle exact joué dans cette affaire de cartes de séjour, attendent avec impatience son retour en France.

Source : atlantico.fr



**Baisse drastique du prix de baril du pétrole :**

**Le Gouvernement va-t-il réduire le prix du carburant à la pompe à la prochaine commande ?**

*L'un des facteurs du phénomène de la vie chère dans le monde reste inéluctablement la hausse des prix des produits pétroliers. Depuis quelques années le prix du baril du pétrole ne cesse de grimper jusqu'à atteindre le pic de 115 dollars US.*



Ahoomey-Zunu Séléagodji, chef du Gouvernement

Au moment où les pays producteurs du pétrole se frottent les mains, les pays non producteurs comme le Togo ont du mal à joindre les deux bouts. Ces pays sont obligés de procéder à des augmentations pour avoir les ressources nécessaires pour s'approvisionner et éviter la pénurie.

Ainsi le 16 janvier 2014 à 0 heure les Togolais se sont réveillés avec un nouveau prix des produits pétroliers. L'essence sans plomb sera dorénavant vendue à 655 francs CFA le litre contre 595 francs. Le Gasoil subit une légère augmentation, passant de 629 à 679 franc, le pétrole lampant à 490

francs.

Le Mélange deux temps préalablement vendu à 665 francs le litre, est désormais à 745 francs Cfa tandis que le gaz butane de 12, 5 kg est à 6500 et 3520 francs pour la bombonne de 6 Kg.

Mais depuis le mois de juin, l'on assiste à une courbe inverse. Le prix du baril ne cesse de dégringoler. Le baril est tombé jusqu'à la barre de moins 80 dol-

lars avant de remonter à 85 dollars. Aujourd'hui après la clôture du marché de Londres, le cours du pétrole brute est de 84,63 \$

**Pourquoi cette baisse du prix du baril ?**

La baisse du prix de l'or noir est essentiellement due à l'abondance du produit sur le marché international. La demande est très faible de la part de grands consommateurs en l'oc-

currence les Etats-Unis et la Chine. Les USA grands consommateurs de l'or noir ont commencé par exploiter le pétrole de schiste. Les Etats-Unis ont produit, en août, 8,6 millions de barils par jour. Du jamais vu depuis juillet 1986 selon les experts.

Aussi la Libye qui depuis l'assassinat du guide Mohamar Kadhafi a connu une baisse sans précédent dans sa production de pétrole. De 1,5 millions de baril par jour au temps de Kadhafi la production a chuté jusqu'à 200 barils par jour.

Mais aujourd'hui malgré la chaos la production est montée jusqu'à 900 barils par jour. Ce qui a également impacté le marché de l'or noir. L'Irak aussi à triplé sa production malgré la guerre. Pour les experts cette baisse peut se poursuivre jusqu'en hiver où les cours peuvent encore rebondir.

**Quelles retombées pour les Togolais ?**

Le gouvernement togolais s'était entendu avec les syndicats et les associations de consommateurs d'appliquer le prix selon les cours mondiaux. Malgré l'augmentation du prix du baril, le gouvernement avait maintenu le prix à la pompe de juillet 2011 jusqu'en janvier 2014. Dès lors que le prix a sensiblement baissé les Togolais attendent la revue à la baisse du prix à la pompe. Or il se fait que le Togo commande ces produits pétroliers chaque deux mois.

Il est évident que le gouvernement procédera à la baisse des prix pour soulager tant soit peu les consommateurs à la prochaine commande. Les Togolais attendent impatiemment cette diminution qui fera du bien au panier de la ménagère.

Aliziou Dominique

**Lumière**

**La marque de la bête "666"** (15ème Partie)

Reconnaissez que c'est en l'an 325 de notre ère qu'ils vont s'organiser pour bâtir le premier édifice en déclarant que c'est sur la tombe de l'apôtre Pierre et portant le nom du basilic saint Pierre avec toutes les autres organisations sataniques. Toi qui es esclave de cette église sois disant la première église, je t'exhorte à sortir le plus vite possible. Chose certaine, c'est eux les romains qui ont tué Jésus, l'apôtre Pierre, l'apôtre Paul et tous les vrais croyants. Ils ont persécuté la première église du seigneur. Or les croyants ou ceux qui veulent vivre pieusement en Jésus christ seront persécutés. Selon 2Timothée 3 :11. Ils vont toujours persécuter le vrai croyant selon Galates 4 :29. Ismaël avait persécuté Isaac tout comme Caïn avait tué Abel parce qu'il était de Satan et que Abel était de Dieu : Genèse 4 :8. De même, les fausses églises persécutent les véritables.

Tout comme les juifs qui sont les enfants de la loi persécutent les apôtres qui sont les enfants de la grâce : Jean 13 : 50. Je vous ai dit plus haut que les catholiques et les protestants ont reçu la marque de la bête "666" spirituellement. Ils attendent maintenant la manifestation physique. Même dans l'église véritable, il y'a les sauvés et les non sauvés. C'est-à-dire qu'il y a les enfants de la loi et les enfants de la grâce. Les enfants de la loi sont ceux de la malédiction en d'autres termes les enfants morts.

Leur père c'est moïse. Or la bible dit que le ministère de Moïse est celui de la condamnation. (Ministère de la mort). 2Corinthiens 3 :7-17. Comment reconnaître les enfants de la malediction ou les non prédestinés ? C'est à travers l'enseignement de la grâce qu'on les reconnaît. Car ils refusent la grâce, parce qu'ils aiment la loi. Leur pensée c'est la loi, leur manière de faire c'est la loi, leur être c'est la loi. Cela montre qu'ils sont les enfants de la bête. S'ils étaient les enfants de la grâce, ils allaient aimer la grâce et haïr la loi. Ils parlent mal des enfants de la grâce. Mais je voudrais par là dire, nous les enfants de la grâce. Nous devons toujours demeurer dans la grâce, marcher dans la grâce même s'ils nous persécutent, nous devons savoirs qu'ils ont aussi persécuté les apôtres et les prophètes qui avaient vécu avant nous : Heureux 11 :35-38, Actes 12 :2, Actes 7 :54-60.

Nous avons lu dans les écritures comment les apôtres et ces prophètes sont morts. C'est pourquoi nous devons croire en la parole de Jésus qui dit de ne pas craindre ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'esprit mais plutôt de craindre celui qui peut tuer le corps et l'esprit et envoyer à la géhenne. Matthieu 10 :28. La mort physique n'est rien. Un vrai sauvé ne doit pas avoir peur de la mort physique. Car tout être humain est destiné à mourir. De toute manière, la mort peut arriver, le sauvé peut mourir dans un accident

Ecoutez cette bonne parole chaque vendredi de 10heures à 11heures sur radio Carré Jeune (RCJ 103.1 FM)

Frère Koffi : 90213158 /Visitez le site www.retour-doctrine-apotres.fr E-mail laveritequilibre@yahoo.fr

**Fait divers**

**ÇA SONNE DANS LE CERCUEIL**

*La légende nous apprend qu'un avocat de son état a gagné un procès en prouvant que l'erreur commise par son client était naturelle et humaine et qu'elle pouvait arriver à tout humain. S'il avait été fortement critiqué à l'époque des faits pour la simple raison que son mobile était fondé sur la recherche de profit, aujourd'hui, nombreux sont ceux qui, comme lui, pensent la même chose. Et ce n'est pas les familles parentes, amies et alliées de feu Viviti qui en diront le contraire.*

Ils étaient des milliers amassés autour du cercueil ce samedi 04 octobre 2014 au cimetière d'Etécondji, une localité périphérique au nord-ouest de la ville de Tsévié pour rendre un dernier hommage à leur parent Viviti qu'ils aimaient tant. Mais malheureusement, ce recueillement s'est brusquement mué en une débandade généralisée. Tous les membres de la famille et les personnes venues assister à l'enterrement de leur très cher Viviti ont fui les lieux sans laisser d'adresses. Dans leur course éperdue, il y a eu une bonne dizaine de blessés et d'importants dégâts matériels.

C'est une sonnerie d'un téléphone émanant du cercueil qui a provoqué la panique. Elle est intervenue à la surprise générale, juste au moment où le cercueil amorçait sa descente au fond du tombeau. L'on avait d'abord cru que la sonnerie venait de la poche de la soutane du prêtre, mais la réaction spontanée de ce dernier a démontré le contraire. Même les quatre malabars chargés de glisser le cercueil au fond du trou n'ont pas résisté à la panique.

Kossi, notre informateur, présent sur les lieux au moment des faits, a évité de justesse une collision avec un bus. Le chauffeur du bus a dû utiliser son savoir-faire pour l'esquiver.

C'est depuis son lieu de refuge que Kossi a appris qu'il y a eu tout de même des membres de la famille qui ont eu le réflexe d'alerter les responsables de la morgue. Ce sont ces derniers qui ont expliqué que le portable incriminé appartenait à l'embaumeur du corps. Celui-ci l'aurait, par mégarde, oublié sur le défunt.

Rassurés, les membres de la famille ont rouvert le cercueil pour retirer sans crainte le portable. Ce n'était donc pas le téléphone du défunt qu'on enterrait. Le vrai propriétaire qui n'est autre que l'embaumeur, a ensuite récupéré son appareil en toute quiétude.

Des individus mal intentionnés avaient déjà commencé par colporter des rumeurs selon lesquelles c'est l'épouse du défunt qui aurait introduit le portable de son mari dans ses habits pour que ses copines ne la dérangent plus. Sottises !

B.TALOM



**Extension du réseau électrique en cours :****Le DG Djétéli Gwandé s'assure de l'effectivité de l'électrification des ENI  
Le Président Faure a tenu sa promesse à Djarkpanga**

Dans la perspective de l'ouverture prochaine des Ecoles Normales d'Instituteurs des régions des Savanes, de la Kara et de la Centrale et pour s'assurer de leur électrification, une délégation de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET), conduite par son directeur général, Dr Gwandé Djétéli, a effectué, les 17 et 18 octobre derniers, une visite sur ces trois sites. L'objectif était de constater l'état d'avancement des travaux d'électrification sur les trois sites, en l'occurrence les ENI d'Adéta, de Sotouboua et de Niamtougou. Un détour a été fait à Djarkpanga, dans la plaine de Mô, pour découvrir la centrale électrique offerte par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé aux populations, et qui est opérationnelle depuis le 19 septembre dernier.

Une équipe de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) conduite par son premier responsable, le DG Gwandé Djétéli, était respectivement à Adéta, dans les Plateaux, à Sotouboua, dans la Centrale, et à Niamtougou, dans la Kara, pour constater de visu l'état d'a-



La délégation de la CEET (au milieu le DG Gwandé Djétéli) a...

vancement des différents chantiers d'électrification des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI) devant accueillir les étudiants intéressés par la carrière d'instituteur.

Sur l'ensemble des sites, l'implantation des transformateurs pour une capacité de 50 KVA chacun, devraient éclairer les ENI et leurs environs. Et l'on estime à 80% l'état d'avancement des travaux, sauf le chantier de Sotouboua qui accuse un léger retard sur le calendrier des travaux. Mais est-il que les travaux sur les trois sites devraient être achevés au plus tard à la fin du mois d'octobre.

C'est un sentiment de satisfaction au vu du travail réalisé

pour permettre une rentrée réussie dans les trois centres qui devront ouvrir leurs portes cette année, a souligné le DG Djétéli Gwandé. " Je peux me réjouir aujourd'hui de ce qui est fait. Vous savez, le chef de l'Etat accorde une attention particulière à la formation des formateurs. Et l'éducation des élèves, relève de demain, est une priorité pour lui. Raison pour laquelle, il est important que nous mettions tout en œuvre pour respecter les instructions qu'il nous a données concernant la mise en place de ces infrastructures qui relèvent en fait de notre service ", a indiqué le DG de la CEET.

Le rêve devenu réalité à



...visité l'état d'avancement des travaux sur les sites des ENI.

**Djarkpanga : le Chef de l'Etat a tenu sa promesse !**

La délégation de la CEET a, au cours de sa tournée, fait une escale à Djarkpanga, chef-lieu de la sous-préfecture de la Plaine de Mô. Dr Gwandé Djétéli et son cortège ont visité la nouvelle centrale électrique de 105 KVA mise en place pour l'éclairage public. " La réalisation de ce projet traduit dans les faits une promesse du Chef de l'Etat qui, lors d'un de ses passages dans la localité, a promis aux populations de leur offrir du courant électrique ", a expliqué le DG Djétéli Gwandé.

Les travaux d'installation de cette centrale ont été exécutés en trois mois. La centrale est

mise marche de 18 heures à 23 heures pour une consommation en carburant de 25 litres (de gaz oil) par jour.

Tout en témoignant sa gratitude au Chef de l'Etat pour avoir pensé à eux, le chef canton de cette localité, Ouro-Bawinay Soulémame, a souligné que depuis l'installation de cette centrale, plus d'une soixantaine de demandes de branchement a été enregistrée. De quoi interpellé le DG de la CEET qui a promis organiser une séance de travail dans les meilleurs délais, entre les agents de la CEET et les demandeurs de services, en vue de satisfaire leur demande.

JPB

**Bolloré maître de l'Afrique****Après le PAL, le port de Douala bientôt modernisé par le Groupe**

Opérateur portuaire de tout premier plan, Bolloré Africa Logistics est le premier réseau de logistique intégré sur le continent africain et le premier opérateur de partenariat public-privé portuaire et ferroviaire. Il gère une trentaine de concessions, dont 14 portuaires. Il est présent dans 55 pays dont 46 en Afrique. Cette présence n'est pas que de nom, mais une présence active.

Après avoir investi trois cent (300) milliards de FCFA pour la modernisation du Port autonome de Lomé (construction du 3e quai et des portiques), le Groupe Bolloré injecte deux milliards de FCFA dans la modernisation des installations du Port de Douala, rapporte le site AFRICAHOT-NEWS.COM.

Cette enveloppe qui servira à la modernisation des installations et à l'acquisition de nouveaux équipements de manutention devant permettre de décongestionner définitivement l'espace portuaire camerounais, est une œuvre de la Société d'exploitation des parcs à bois du Cameroun (SEPBC), une entité du groupe Bolloré Africa Logistics (BAL).

La société vient d'injecter deux milliards de francs CFA pour l'amélioration des activités du parc à bois au port de Douala.



Vincent Bolloré, PDG du Group BOLLORÉ

Entre autres équipements acquis, il y a une chargeuse Volvo 220 g et une barge speed appro dont le niveau de rotations et de cadences pour décharger les camions wagons et charger les grues et rampe devrait permettre de libérer les espaces pour plus de fluidité sur la place portuaire de Douala, dont le bois entreposé vient principalement du Cameroun, de la Centrafrique et du Congo.

Selon les responsables de cette entreprise, au cours de ces deux derniers mois, 155 000 m3 de grumes et 51184 m3 de bois

débités ont été évacués au terminal à bois au port de Douala, faisant passer le surstock de 60 000 m3 au mois d'août à 5000 m3 au mois d'octobre.

Cela représente une décongestion de l'ordre de 91,66 pour cent en valeur absolue, avec une moyenne de livraison de 3500 m3 hors aléas.

La chargeuse est un engin à manutention allant jusqu'à 12 tonnes, tandis que la barge peut transporter 400 tonnes, permettant ainsi de desservir efficacement les navires.

Pierre A.

**Offre publique de vente d'actions de BOA Sénégal****BOA Sénégal bientôt en bourse**

La filiale Sénégalaise du Groupe Bank Of Africa (BOA Sénégal) lance une OPV de 200.000 actions sur le marché financier de l'UEMOA à compter du jeudi 23 Octobre 2014.

Le coût de souscription est de 30.000 F CFA par action pour tous les investisseurs.

Cependant, un coût préférentiel de 25.000 F CFA par action est accordé au personnel de la BOA.

Les souscriptions peuvent se faire auprès de Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) agréées sur le Marché

Financier régional de l'UEMOA.

Ce processus devrait aboutir très prochainement à l'introduction en Bourse (BRVM) de BOA Sénégal qui deviendra ainsi la 3ème entreprise du Sénégal à se faire coter à la BRVM.

**BOA Sénégal lance une Offre Publique de Vente (OPV) d'actions ce jeudi.**

La BRVM a clôturé sa séance du mercredi 22 octobre 2014 en baisse par rapport à la séance précédente.

L'indice BRVM 10 est passé de 256,16 à 255,77 points, soit un repli de 0,15%. L'indice

BRVM Composite, pour sa part, a cédé 0,23% à 242,34 points contre 242,89 précédemment.

1. La valeur des transactions s'est établie à 250,60 millions de FCFA contre 300,17 millions de FCFA le mardi dernier.

2. La capitalisation boursière du marché des actions se chiffre à 5 890,02 milliards de FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 1 199,57 milliards de FCFA.

3. Le titre le plus actif en volume est Ecobank Transnational Incorporated TG avec 36 943 actions échangées. Le titre le plus actif en

valeur est SODE CI avec 84,58 millions de FCFA de transactions.

Par ailleurs, en prélude à son admission prochaine à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), la filiale sénégalaise du Groupe Bank Of Africa (BOA Sénégal) lance une Offre Publique de Vente de 200.000 actions sur le Marché Financier de l'UEMOA.

Le coût unitaire de l'action est de 30.000 F CFA. Un tarif préférentiel de 25.000 F CFA est accordé aux employés de la BOA.



**Show-biz togolais / Gérard Akueson, déjà 60 ans de carrière musicale :**

**Des festivités à la taille de l'événement**

*L'auteur-compositeur et éditeur togolais, Gérard Akueson, plus connu sous le nom de "Toton Akueson", âgé de 75 ans, fête cette année ses soixante ans de carrière musicale. Le monument du show-biz africain, accompagné de ses proches et amis, était face à la presse, le mardi 21 octobre dernier. L'objectif : annoncer les festivités entrant dans le cadre de cette célébration.*



La table lors de la rencontre avec la presse; Gérard Akueson (g)

" 60 ans de carrière avec 75 ans d'âge, mais je suis encore debout pour continuer, c'est toute une histoire, une grande joie (...) je suis très heureux ", a lancé "Toton Akueson" mardi dernier devant les médias, lui qui a produit de grands noms de la musique africaine, notamment Bella Bellow, Manu Dibango, Lokua Kansa, Pépé Kalé, Papa Wemba, Akofa Akoussa, Koffi Olomidé, etc.

Le patron de la première maison de disques africains qui ploie sous le poids de son âge, exprime sa fierté vis-à-vis de ses cadets artistes togolais qui, dit-il, peuvent chacun remplir le stade de Kégué (à Lomé) qui fait environ 60 000 places. " C'est une bonne nouvelle pour les artistes togolais qui doivent se sentir soutenus par le peuple togolais".

Artiste à ses débuts, mais avec " audace et conviction ", l'homme a accepté " passer derrière le rideau pour pouvoir met-

tre sous les projecteurs, tous ces artistes que j'ai eu le bonheur de dénicher, d'encadrer, de manager et de conseiller en sillonnant pratiquement le monde : Paris, Bruxelles, Londres, New-York, Rio, Pékin, ... ". Un travail qui l'a rendu

célère au point de lui permettre d'avoir son propre label déjà en 1962: " Disques Akoe ".

Parlant du programme des festivités, trois rendez-vous sont à retenir. D'abord, le 06 novembre prochain pour la pose de la première pierre de

l'Académie du show-biz que projette ouvrir la Fondation portant son nom. Le lendemain, c'est-à-dire, le 07 novembre, un dîner de gala réunira, au Grand Rex de Lomé, des artistes africains éparpillés à travers le monde et qui, à un moment de leur carrière, sont passés par l'écurie Akueson. Et enfin, le 09 novembre, aura lieu un cocktail géant de remerciement aux artistes invités.

S'agissant de l'académie du show-biz, Gérard Akueson estime qu'une telle "école" permettra de former les artistes, encadrer et manager les producteurs et autres acteurs intervenant dans le domaine du show-biz au plan national, mais également hors de nos frontières.

Et les plus jeunes manquent parfois même de mots pour

qualifier l'homme et sa carrière. Pour Horatio Freitas, ancien ministre de la Culture, Basile Adewoussi, président du Syndicat des Artistes musiciens du Togo, Marthe Audrey ou encore Vanessa Worou, la carrière de Gérard Akueson se résume à ces mots : " énorme ", " monumentale ", " immense ". C'est dire que l'homme qui peut se targuer d'avoir été le premier africain à avoir créé une maison de disques à Paris (" International Disques Akué "), a eu un parcours bien rempli.

Notons que Gérard Akueson a commencé sa carrière à 13 ans et est le premier Togolais à créer une maison de disques dans les années 1960 du côté de l'Hexagone.

JPB

**L'association " Milé Novissi " apporte sa contribution au développement du Togo**

*L'association " Milé Novissi " implantée en France depuis 2006 vient d'ouvrir ses portes au Togo. Le 17 septembre dernier, c'est dans la ville d'Atakpamé qu'elle a ouvert son premier bureau qui va lui servir de siège. L'inauguration du siège s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités locales dont le préfet et le maire de la ville.*

Dans son allocution, Madame Toulabo, représentante de l'asso-

ciation au Togo, a réaffirmé les objectifs que vise Milé Novissi en s'implantant à Atakpamé : " Milé Novissi, dont Mon mari, Monsieur Koffi TOULABO, originaire de cette ville et moi-même sommes membres, est une association Française à but non lucratif qui œuvre au Togo pour le développement depuis bientôt dix ans. Son intervention ce jour dans la ville d'Atakpamé a pour but d'aider cette ville dans trois domaines : La santé, l'éducation et le développement des activités



Photo de famille devant le nouveau siège

**Préparatifs pour les élections locales à venir au Togo : Le Comité Technique a six mois pour décider du schéma à suivre**

Suite de la page 3

dies afin que l'organisation des élections locales se déroule sur des bases saines, au même titre que le processus de décentralisation".

Aussi, relève le ministre Bawara, la question de la mobilisation de capacités de financement, de l'organisation et de la gouvernance, notamment du Grand Lomé, et l'articulation entre la décentralisation et la déconcentration devront être abordés avec précision et concisions pour éviter d'ériger des structures qui ne pourront pas véritablement fonctionner par manque de compétences ou de moyens de fonctionnement.

Faisant le constat du dysfonctionnement des délégations spéciales, le ministre Gilbert Bawara a souligné que le gouvernement était engagé et déterminé à faire de la décentralisation une réalité palpable et vécue par tous ; mais, relève-t-il, cela " doit se faire sur des bases saines et bonnes ".

Rappelons que dans la matinée du mardi, le ministre Bawara



Des membres du Comité Technique présidé par le doyen Messah Akuetey (g)

a pris langue avec les acteurs politiques nationaux qui ont émis le vœu d'aller rapidement à l'organisation des élections locales en vue de donner forme à la décentralisation appelée de tous les vœux par les Togolais.

Au demeurant, le gouvernement entend répondre efficacement à la forte demande et aspiration des organisations de la société civile et des partis politiques à la décentralisation. Ce qui se traduit par l'arrimage des différents programmes de développements initiés par le Togo à

cette réalité cardinale de décentralisation. Mais celle-ci ne pourra être avantageuse pour le pays que si l'on prend le temps de traduire dans les faits les réels besoins des populations à la base en adéquation avec les réalités du terrain. Ce qui voudrait bien dire qu'on ne pourrait aller aux élections locales que quand les uns et les autres auront jugé acceptables les conditions nécessaires à l'organisation de ces élections.

JPB

des femmes... ". Elle a par ailleurs, remercié les autorités locales pour leur disponibilité et leur soutien par la mise à disposition du local servant de siège à l'association.

Basée en Alsace, Milé Novissi, dès sa création en 2006, s'est donné pour mission d'accentuer les échanges dans un but éducatif et humanitaire entre les enfants et les adultes du Togo et ceux de l'Alsace. Elle participe à cet effet aux actions visant à améliorer les conditions de vie et l'environnement des enfants et de leurs parents. Composée de Français et de Togolais résidant en France, elle est dirigée par Jean Marie Rudin et intervient dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement, de l'éducation et du sport.

A son actif, elle compte déjà plusieurs réalisations ; Milé Novissi a fait don de deux camions de pompiers FTP KB6 aux centres de secours de Lomé et de Kara. Un troisième camion de même type, en attente de financement de transport, sera envoyé en octobre prochain au centre de secours de Lomé. L'association a également offert un don de 46 lits aux hôpitaux d'Atakpamé et d'Aného ainsi que de deux cabinets dentaires.

Elle œuvre en outre pour des échanges entre le Centre Hospitalier de Mulhouse et celui d'Aného d'une part et d'autre part entre le CH d'Erstein et celui d'Atakpamé.

L'association s'intéresse aussi à l'espace environnemental et au développement forestier du Togo. Il s'agit de la plantation de 24 500 pieds de palétuviers dans la mangrove de Glidji et un prêt allant de 25.000F à 50.000 FCFA aux femmes du village d'AKPADEYI. A tout cela s'ajoutent la remise d'une fourgonnette Renault Express à la mairie d'Aného, l'expédition du bus scolaire de Kingersheim offert au CNOT, la fourniture de plus de 150 ordinateurs à différents services et administrations, la construction d'écoles à AZIME et AKPADEYI.

La dernière action en date est la remise de 18023 livres et de matériels de bibliothèque au réseau des bibliothèques du Togo. Comme son nom l'indique, Milé Novissi veut tout simplement dire en français " Soyons unis " ou " la force réside dans l'unité ". Un adage africain ne dit-il pas d'ailleurs que " si tu veux aller vite, va seul ; Mais si tu veux aller loin va avec les autres " ?

Carole AGHEY



**Des fournitures scolaires aux élèves en difficultés**

**Les élèves de TOHOUN et leurs parents émerveillés par le don du Chef de l'Etat**

Depuis quelques années, le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé à chaque rentrée scolaire, vole au secours des parents d'élèves de plusieurs localités du pays en leur offrant des kits scolaires destinés à bien préparer la rentrée des classes à leurs enfants. La tradition a été respectée cette année aussi. Le samedi 18 octobre 2014, c'est le tour des élèves de la préfecture du Moyen Mono de recevoir ce don de fournitures scolaires.

C'est avec sourire aux lèvres que les élèves et les parents d'élèves de cette localité ont

reçu leurs kits scolaires des mains du Consul Honoraire de la Slovaquie au Togo, Victor James Sossou, hommes d'affaires et du Ministre de la planification, Djossou Sémodji, tous deux fils de la localité. Composés de cahiers, de règles et d'ensembles géométriques, ces kits offerts par le chef de l'Etat vise à permettre aux élèves de 6 cantons à savoir : Assomé, Saligbé, Kpékplémé, Tado, Katomé et Tohoun de poursuivre l'année académique dans la sérénité. Les deux envoyés du chef de l'Etat ont au cours de leur intervention montré aux élè-



Les bénéficiaires posant avec des cadres du milieu

ves la nécessité d'aller à l'école. Car disent-ils, seule une formation adéquate peut se valoriser

de nos jours. Les bénéficiaires ont été invités à être assidus à l'école, afin d'offrir à leurs parents et aux chefs d'établissements, de bons résultats à la fin de l'année.

Les élèves ont rassuré la délégation qu'ils ne la décevront pas.

Le porte-parole des parents d'élèves, représentant la population a trouvé les mots justes pour remercier le donateur, le chef de l'Etat, pour ce soutien, qui est " un coup de pouce aux parents qui difficilement arrivent à acheter les fournitures scolaires à leurs enfants ".

Le chef canton de Tohoun et

l'inspecteur de l'Enseignement primaire de la localité ont assuré de faire bon usage de ce don, tout en demandant à la délégation de transmettre la reconnaissance des populations de Tohoun au chef de l'Etat.

Le Consul James Sossou, et le ministre Djossou Sémodji ont par ailleurs sensibilisé la population sur la fièvre hémorragique à virus Ebola, ses symptômes et les dispositions à prendre pour l'éviter. Les questions liées aux inondations et à la prochaine élection présidentielle ont été également abordées. La délégation a attiré l'attention des populations sur les risques d'inondations susceptibles d'affecter leur région. Elle a conseillé un certain nombre de dispositions à prendre pendant les constructions pour les prévenir.

Le ministre et le consul honoraire de la Slovaquie au Togo ont pour finir exhorté les populations à se faire inscrire massivement sur les listes électorales lors de la révision des listes électorales, en vue d'accomplir en toute sérénité, le moment venu, leur devoir de citoyen.

Pierre A

**Cap sur l'inclusion financière au Togo**

La ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes a présidé le 16 octobre dernier à l'hôtel Sancta Maria à Lomé en présence de plusieurs invités une cérémonie solennelle placée sous le thème " Cap sur l'inclusion financière au Togo".



La ministre Dogbé, du développement à la base

institutions de microfinance partenaire du FNFI. Au total, 2 millions de togolais pauvres devraient bénéficier des produits subséquents du fonds pour se soustraire des difficultés de la vie quotidienne et pouvoir ainsi améliorer leurs conditions de vie.

Le crédit APSEF est un crédit de 30 000 FCFA maximum par

personne. Celui qui prend l'argent ne versera qu'un intérêt de 750 FCFA. Une épargne de 450 FCFA lui sera réservée s'il rembourse son crédit à temps dans les 6 mois.

Cette semaine est initiée afin qu'à travers leurs fonctions, les institutions de microfinance participent à la

Cette rencontre qui fait la suite aux activités inscrites au programme de la semaine nationale de la microfinance édition 2014, a été l'occasion pour les personnes ayant déjà bénéficié du crédit " Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) " de partager leurs expériences sur l'amélioration de leurs conditions de vie depuis l'obtention du crédit.

Le produit APSEF, le tout premier produit du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) lancé en avril, devra toucher 300 000 personnes avant la fin de l'année 2014 par l'intermédiaire des prestataires de services financiers, notamment les

promotion de la finance inclusive, en informant les populations à la base sur leur accessibilité aux services financiers qu'elles leur proposent. " C'est dans le souci d'atteindre toutes les régions desservies et favoriser l'accès à des services de microfinance adaptés, viables diversifiés et pérennes que nous avons pensé d'impliquer les médias aux activités de la semaine nationale de la microfinance parce qu'ils vont relayer l'information et mener avec nous des réflexions ", a expliqué Nassirou Ramanou, président de l'APIM.

Cette implication apparait indispensable pour lutter contre l'exclusion financière et la pau-

reté dans certaines régions du pays, ceci se fera à travers la promotion des produits et services des institutions de microfinances qui constituent un outil de transformation économique, a-t-il ajouté.

Pour Mme Khardiata Lo N'Diaye, coordonnateur résident du système des Nations Unies au Togo, cette semaine nationale de la microfinance 2014 et toutes les actions engagées en faveur de la finance inclusive, illustrent bien toute l'importance que le gouvernement accorde à la microfinance comme outil puissant de lutte contre la pauvreté. Il est clair qu'en favorisant l'accès aux ressources financières aux plus démunis, la finance inclusive contribue indéniablement à renforcer la justice sociale, à réduire les tensions résultant de la marginalisation de certaines couches de la société et à renforcer la paix et la stabilité.

Le Togo compte 204 institutions de microfinance dont 112 sont regroupées en huit réseaux et 5 institutions constituées sous forme d'association ; Ces microfinances ont une clientèle qui est passée de 62 400 en 1995 à 1 449 210 en juin 2014. Malgré ce nombre très élevé, une partie de la population à la base n'a toujours pas accès à leurs services pour le développement de leurs activités génératrices de revenus. Le FNFI devra prendre également en compte les questions de ressources à coûts raisonnables pour les crédits mais aussi la garantie des opérations sur les activités jugées risquées.

Carole AGHEY

**Epidémie de choléra à Kpalimé:**

**Un 3ème décès enregistré cette semaine**

La ville de Kpalimé, située à 120km de Lomé, est confrontée depuis quelques semaines à une épidémie de choléra qui a fait déjà trois morts dans la localité. Sur les vingt (20) cas enregistrés dans la ville de Kpalimé, un troisième décès a été signalé au Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de la localité où le patient était admis.

Les mesures mises en place par les responsables de la

Direction Régionale de la Santé (DRS) de Klotou pour juguler l'épidémie semblent ne pas encore porter de fruits, à voir l'évolution de la maladie malgré une campagne médiatisation initiée par les autorités préfectorales, invitant les populations à respecter les règles les plus élémentaires d'hygiène.

Le choléra, une maladie infectieuse épidémique hautement contagieuse, se manifeste par des diarrhées, des vomissements, une perte de poids, un

abattement profond avec abaissement de la température. Cette maladie est causée par une bactérie, le vibron cholérique. On peut en mourir très rapidement si on ne bénéficie pas une prise en charge immédiate et efficace. Selon les estimations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il y a chaque année 3 à 5 millions de cas de choléra, avec 100.000 à 120.000 décès.

Dao Espoir (Stagiaire)

**L'ouvrage " Et demain l'agriculture togolaise..." du Dr Comlan Atsu Luc Agbobli, exposé au public**

" Et demain l'agriculture togolaise..." a été dédié le 21 octobre dernier à Lomé en présence des membres du gouvernement, des chefs de partis politiques de l'opposition, des anciens Premiers ministres, des autorités administratives et traditionnelles et d'autres invités de marques.

" Et demain l'agriculture togolaise..." est une analyse critique des maux qui ont longtemps ruiné et continuent de freiner l'agriculture togolaise.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'interroge sur les raisons du peu de progrès du secteur agricole au Togo.

Connu comme quelqu'un qui ose prendre des initiatives et qui n'a pas sa langue dans la poche, l'auteur, à travers cet ouvrage, fait une analyse sans complaisance des efforts engagés au cours des deux dernières décennies et procède à une analyse critique des maux qui ont longtemps ruiné et qui continuent de freiner l'agriculture togolaise. Etonnant de la part de quelqu'un qui a activement pris part à l'élaboration de la politique agricole durant sa carrière.

Il est impossible de sortir l'agriculture togolaise de ses tergiversations sans mettre le doigt sur ses véritables maux et suggérer des remèdes appropriés. La recherche a son rôle à jouer pour changer les choses et l'auteur n'hésite pas à relever les tâches qui sont les siennes dans ce processus.

Le modérateur M.

Assiongbon, ancien Ambassadeur du Togo à Bruxelles en présentant l'ouvrage au public a précisé que sur 110 pages divisées en 7 chapitres, le livre a diagnostiqué 40 maux qui minent l'agriculture togolaise. Ces maux sont subdivisés en trois grandes contraintes, à savoir contraintes d'ordre politique, d'ordre technique et celles liées à la gouvernance.

Le mérite est revenu lors de la dédicace au ministre Kako Nubukpo de porter des critiques à l'ouvrage. L'universitaire a fait ressortir quelques difficultés que rencontre l'agriculture mais que le livre n'a pas pu faire ressortir.

La présentation de l'auteur faite par l'ancien Premier ministre Me Joseph Kokou Koffigoh a révélé que Dr Comlan Atsu Luc AGBOBLI est titulaire d'un doctorat Ph.D et spécialiste en phytopathologie. Après 30 ans de carrière dans la recherche agricole togolaise, dont neuf ans à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, ex-ORSTOM) et plus de 12 ans au poste de directeur général de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), il est membre depuis quelques années du conseil d'administration du CORAF/WECARD. Il a été plusieurs fois membre du comité des experts du Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice). Enfin, il est Officier de l'ordre du mérite agricole du Togo et s'est vu décerner une distinction honorifique du CORAF/WECARD.

Carole AGHEY





# Alerte Virus Ebola

## **EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!**

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

### **Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !**

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor  
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo  
Email : conapptogo@yahoo.fr